

Pour en savoir plus

Succès de capture des proies et tailles des meutes : une nouvelle vision

La vision de l'adaptation de la taille des groupes à la quantité de ressource alimentaire était jusqu'à présent une commune représentation : les animaux vivent en groupe pour faciliter le succès de capture et ainsi optimiser les rapports coût/bénéfice de la chasse. Mac Nulty et collaborateurs révisent quelque peu cette vision au travers d'une étude inédite d'observations en nature du comportement de chasse de plusieurs meutes de loups dans le Yellowstone. Le site, qui se prête bien à ce genre d'étude empirique, permet en effet l'observation directe des comportements pour mesurer le succès de capture en fonction des tailles de meutes connues. Les auteurs montrent notamment que la règle ci-dessus n'est pas une relation de proportionnalité. Le succès de capture des cerfs atteint ainsi un pic pour des tailles de groupes intermédiaires de l'ordre de 4 animaux. Au-delà, le taux de succès des captures devient plus faible notamment à cause de comportement individualistes qui tendent à plus s'exprimer que pour les tailles de groupes moyennes. Les auteurs concluent que cela pourrait expliquer, du moins en partie, pourquoi les grandes tailles de groupes ne sont pas maintenues sur le long terme, même lorsque la ressource

est abondante. Cette étude vient corroborer bon nombre d'autres (y compris en France) qui mesurent des tailles moyennes de 4 à 5 loups par meute.

Mc Nulty et al (2012) : Nonlinear effects of group size on the success of wolves hunting elk. Behavioral Ecology 23(1) : p. 75-82

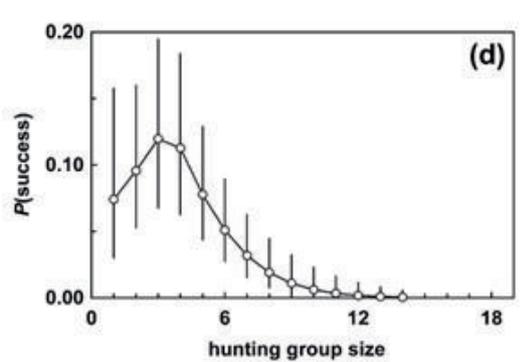
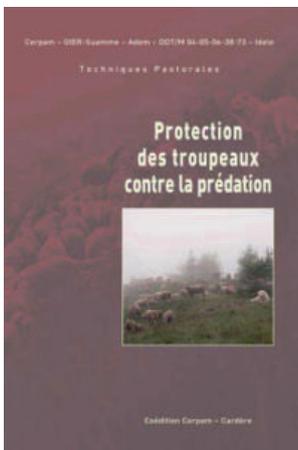


Figure 1 : Mesure du succès de capture des cerfs (axe vertical) pour un loup selon son appartenance à un groupe de taille donnée (axe horizontal). (D'après Mc Nulty, 2012)



Vient de paraître "Protection des troupeaux contre la prédation"

« Les grands prédateurs sauvages se développent en France depuis deux décennies dans les massifs montagneux. Ils entrent inévitablement en confrontation avec des formes d'élevage qui se sont déployées en leur absence, dans un contexte de main-d'œuvre devenue rare et chère dans les exploitations.

Face à une prédation en augmentation rapide, les éleveurs doivent protéger leurs animaux malgré les fortes contraintes pour le troupeau, l'homme qui le conduit et le milieu naturel ».

Cet ouvrage collectif réalisé conjointement par des services pastoraux (CERPAM, ADEM, SUAMME, Institut de l'élevage) et les services de l'Etat (DDT des départements alpins) avec la contribution de l'ONCFS, de la Chambre régionale d'Agriculture de Franche-Comté et du Pôle Grands Prédateurs Jura, constitue une synthèse de référence concernant les conditions techniques de la protection des troupeaux, leur adaptation aux différents contextes, leurs limites et leurs contraintes face à la prédation. Ce livre de 312 pages, riche de plus de 200

illustrations en couleurs explore ainsi la diversité des systèmes d'élevage ovins, caprins, bovins, face aux différents prédateurs (loups, lynx, ours, chiens divagants) et devant deux réalités incontournables : « la première, c'est que la présence des prédateurs sauvages est un phénomène durable dans la société contemporaine ; la deuxième, c'est que tous les systèmes d'élevage et toutes les exploitations n'auront pas la même capacité d'y faire face, aussi bien raisonnés que soient les dispositifs publics ».

Sommaire

Protéger les troupeaux des prédateurs : une démarche globale

- Les contextes des prédateurs en France
- Les outils du diagnostic : de l'expertise de vulnérabilité à l'étude territoriale
- Les stratégies de protection des troupeaux
- Les systèmes d'effarouchement
- Chiens de protection et autres animaux de protection
- Les clôtures
- Aménagements et équipements pastoraux nécessaires pour mettre en œuvre les mesures de protection des troupeaux

Quatre exemples de mise en œuvre en alpage et en exploitation

Collection Techniques pastorales, coédition Cerpam / Cardère
Commandes
Par courrier : Cerpam, Route de la Durance - 04100 Manosque
www.cerpam.fr - S. Munoz
04 92 87 47 54, secretariat@cerpam.fr
En ligne : www.cardere.fr, B. Msika 06 03 17 85 65